

COMMUNE DE ST ANDRE D'OLERARGUES

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° : 02-2026

A Saint-André d'Olérargues, le vendredi 6 mars 2026,
J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui
aura lieu à la mairie :

Le mardi 10 mars 2026 à 21 H 00

Veuillez croire en l'assurance de ma considération distinguée.

Le maire,
Nathalie LACOUSSE



M. BARBE François
M. BEHNCKE Raoul
Mme BOUYSSOU Béatrice
M. CHEVALIER Lionel
M. FERRARI Jean-Marie
Mme HORN Amélie
Mme LACOUSSE Nathalie
Mme QUEYRANNE Annie
M. ROUSSEL Daniel

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 février 2026.
 1. Vote du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 - Budget principal
 2. Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 - Budget principal
 3. Vote du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 - Budget annexe multiple rural
 4. Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 - Budget annexe multiple rural
 5. Acceptation d'un don à la commune
 6. Adoption d'une motion pour le maintien de la compétence d'autorité organisatrice des réseaux publics de distribution d'énergie comme compétence du bloc communal.
 7. Signature du contrat avec le traiteur Terres de cuisine pour la cantine scolaire
 8. Changement du tarif du repas de cantine scolaire
- Questions diverses



PROCURATION

Conformément à l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales,
je soussigné(e), membre du conseil municipal de
Saint-André d'Olérargues, donne procuration à,
également membre du conseil municipal de Saint-André d'Olérargues, pour voter en mon nom et
place lors de la séance du conseil municipal en date du, à
laquelle je ne puis assister.
A Saint-André d'Olérargues, le

Signature :